



copie envoyée à la presse et aux élus locaux.

Monsieur Jean-Luc GIBELIN
Vice-Président en charge des
Mobilités pour tous et infrastructures de transports.
Hôtel de Région Toulouse
22, boulevard du maréchal Juin
31406 Toulouse Cedex 9

le 5 mai 2023

Monsieur le Vice-Président,

Parce que les dessertes ferroviaires locales sont une nécessité sociale, environnementale et économique pour nos territoires, parce qu'elles participent d'un avenir désirable, l'Assemblée Lotoise pour la NUPES (assemblée citoyenne) s'est mobilisée contre le projet climaticide et antisocial de déferrement de la ligne Capdenac (Figeac) - Cahors pour utiliser ce tronçon dans le réseau de Voie Verte départemental.

Cette décision acte la disparition de la seule voie ferrée reliant le chef-lieu du département Cahors (20 000 hab.) à la seconde ville Figeac (10 000 hab.). Une fois les travaux de déferrement et d'aménagement réalisés, il n'y aura plus de retour en arrière possible, comme vous l'affirmez déjà dans votre courrier du 6 mars 2017 adressé à Messieurs Eymes et Jorrey (ARLFCF) en présentant la position de la Région : « *Ne pas défermer la ligne pour ne pas compromettre l'avenir.* »

Manifestement les élus départementaux ne vous ont pas entendu. C'est sur ces bases, que nous avons proposé à l'ensemble des communes du Lot, d'adopter un voeu demandant un moratoire au déferrement et un débat public avant tous travaux. Parmi les collectivités qui l'ont adopté, les décisions se sont prises à l'unanimité des assemblées délibérantes, ce qui en dit long sur la nécessité d'une véritable discussion. Par contre, dans les plus grandes communes du département, directement concernées, le maire de Cahors comme celui de Figeac ont préféré passer cette demande sous silence.

Nous demandons au département de ne pas s'obstiner dans un projet déstructurant et daté (décision prise il y a près de 30 ans et jamais questionnée !). Cette décision politique arrêtée sans véritable débat démocratique, dans un consensus mou autour d'une logique du « tout-voiture » hypothèque pour plusieurs décennies le développement d'infrastructures de mobilités respectueuses de l'environnement. A l'aune du réchauffement climatique que nous connaissons il est urgent de relancer la réflexion sur la pertinence de cette démolition et cela avant qu'il ne soit trop tard.

Nous souhaitons que la région use de son pouvoir de conviction et de sa compétence pour inciter le département du Lot à étudier un tracé alternatif pour cette Voie Verte et à co-financer une étude de faisabilité pour la réhabilitation de cette ligne permettant d'actualiser celle réalisée en 2014 par un bureau d'études spécialisé à la demande du CE des cheminots (Vous trouverez ce document en pièce jointe).

Madame la Présidente Carole DELGA tweetait le 14 avril dernier « Je veux faire du train le moyen de transport privilégié, car il est plus écologique et plus économique ». Nous partageons ce propos et voulons croire qu'il ne restera pas au stade de l'incantation dans le département du Lot.

Nous nous tenons à votre disposition (René Durand au 06 19 18 12 13) pour répondre à toutes vos interrogations et prévoir très rapidement une rencontre (même en visioconférence), avant que l'irréversible ne soit fait.

Nous vous prions de croire Monsieur le Vice-Président en l'expression de nos sentiments respectueux.

L'assemblée lotoise pour la NUPES

PJ : L'étude de « Transversales » du 8 novembre 2012 (que vous pouvez télécharger en cliquant **ICI**).